

## RASSEMBLEMENT AVS

Les personnels AVS, sont des collègues chargés de l'accompagnement des élèves en situation de handicap dans les écoles, les collèges et lycées. Ces personnels avec la FNEC-FP **FO** 53 et leurs syndicats **FO**, considèrent que leurs conditions sont inacceptables. Depuis de nombreuses années, l'Education nationale utilise des salariés sous contrats précaires de droit public ou de droit privé sur des emplois permanents, nécessaires et pérennes. Elle leur impose des temps partiels qui génèrent des salaires de misère, elle leur refuse une vraie formation nécessaire à l'exercice de leurs missions. Même en CDI, ces contrats restent précaires avec des salaires net dépassant rarement les 700 euros mensuels. On entend souvent parler de revalorisation pour ces métiers, mais il n'en est rien !

Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat en charge du handicap, a énoncé plusieurs objectifs en cette rentrée 2018 dont :

- L'Amélioration de la qualité de la scolarisation des élèves en situation de handicap.
- Une meilleure reconnaissance pour les accompagnants (AVS) et leur ouvrir des perspectives d'avenir.

La FNEC-FP **FO** constate que la réalité est très loin de ces annonces.

### En Mayenne:

**A cette rentrée** : 1200 élèves dit « à besoins éducatifs » particuliers, ou en situation de handicap, et avec notification MDA. Environ 650 AVS (en CUI ou AESH) travaillent dans le département et accompagnent une partie de ces élèves.

**En juin 2018** : 26 élèves étaient en attente d'une place en ITEP et scolarisés en milieu ordinaire (2 en SEGPA, 9 dans les écoles, 11 en collèges, 1 en lycée, 1 en ULIS école, 1 en ULIS collège). A noter qu'il y a plus de 2 ans d'attente pour l'ITEP dans ces conditions. 9 élèves sont en attente d'une place en IME et se retrouvent en ULIS. Nous faisons également remarquer que beaucoup d'élèves avec notification ont un AVS mais dont la quotité n'est pas respectée

**En novembre 2017** : 84 élèves avec une notification MDA ne sont pas accompagnés par un AVS-AESH !

Dans notre département, pour répondre à toutes les notifications de MDA il faudrait recruter au moins **50 personnels à temps plein**. Cela signifie que **beaucoup d'élèves n'ont pas l'accompagnant auquel ils ont droit en classe**. Cela dégrade par conséquent, les conditions d'accueil de tous les élèves, et les conditions de travail des enseignants.

**La FNEC-FP **FO** 53 appelle donc les AVS du département de la Mayenne, les enseignants et les parents d'élèves à se mobiliser.**

**Rassemblement mercredi 17 octobre  
à 14h devant la DSDEN de Laval**

Une délégation demandera à être reçue par le directeur académique pour notamment déposer les signatures de la pétition départementale. Avec les AVS du département, Force Ouvrière portera les revendications suivantes :

- **Respect des notifications MDA**
- **Non au temps partiel imposé**
- **Des salaires décents avec une revalorisation immédiate et conséquente de l'indice majoré**
- **La transformation des contrats AESH en emplois statutaires de la Fonction publique.**